

Balade scientifique à la Plage de Gatseau (île d'Oléron)

Le samedi 9 mars 2024 (15h00 – 17h00)
17370 Saint-Trojan-les-Bains

Synthèse

Une balade scientifique de deux heures guidées par des médiateurs de Terre & Océan a eu lieu le samedi neuf mars à la plage Gatseau de Saint-Trojan-les-Bains en présence de plusieurs membres de la commission nationale du débat public (CNDP), dont la délégué régionale Julie Dumont. Une quinzaine de personnes, dont neuf adultes accompagnés de plusieurs enfants, ainsi que le président du Comité Régional du Conchyliculture en Charente Maritime, Philippe Morendeau, se sont rendus sur le lieu de rendez-vous

À la suite d'une brève présentation des objectifs de cet événement, le groupe est parti en déambulation aux bords de la plage en direction la pointe de Gatseau. Trois sujets de la planification maritime ont été abordés avec les participants : (1) milieux, biodiversité et menaces sur le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et Mer de Pertuis ; (2) risques littoraux sur l'île d'Oléron et (3) projet des parcs éoliens au large de l'île d'Oléron. A chaque fin de présentation, le public a pu débattre autour de ces différents sujets.

Par rapport à l'état écologique de nos côtes, le public se questionnait sur l'attitude des acteurs de la mer, notamment les pêcheurs. Pour les personnes rencontrées, il faut bien différencier les impacts des activités de la pêche industrielle de ceux de la pêche artisanale. Une problématique fut évoquée : les fausses représentations que le public peut se faire de l'état écologique basées sur leurs observations qui semblent contradictoires aux données scientifiques.

Malgré une averse tombée pendant l'introduction du deuxième sujet, l'érosion du littoral, tous les participants sont restés concentrés et actifs dans la discussion. Les alternances de périodes d'engrassements des plages avec les périodes d'érosion ont été évoquées par le public. Celui-ci est conscient qu'une des conséquences du réchauffement climatique est l'accélération des phénomènes d'érosion et donc du recul du trait de côte en Charente-Maritime. Dans le cas des marais salants, les bénéfices de la reconnexion marine ont été

évoqué par les médiateurs. Le public trouve que la perception sur les risques littoraux dépend fortement de l'endroit où les citoyens habitent.

Le dernier objet de cet événement fut l'implantation des éoliennes. Parmi les questions soulevées par les personnes présentes, il y a eu celle des avantages et inconvénients du développement de parcs éoliens marins, celle sur les contraintes techniques nécessaires à leur installation et ainsi que la question du recyclage des structures en fin de vie. Pour donner suite aux questionnements, les membres présents de la commission débat public, Julie Dumont et Isabelle Barthe ont détaillé les étapes d'implantation des éoliennes ainsi que les étapes de concertation publique passées et à venir. Une personne s'est exprimée sur le fait qu'il est difficile pour les citoyens de donner un avis sur le sujet de l'emplacement des éoliennes. Pour elle, l'aspect primordial est que les différents acteurs participent à une phase de conciliation et que celle-ci soit prise en considération dans la décision finale.

Les participants considèrent également qu'il est essentiel de se concentrer sur la réduction de la consommation d'énergie et l'adoption de la sobriété. Ils estiment que pour induire des changements dans la société, il est nécessaire de fournir aux citoyens des alternatives, d'intensifier les efforts de sensibilisation et d'éducation, tout en valorisant les initiatives individuelles à petite échelle.